



Le Maire de la ville de Tarbes soussigné
certifie que conformément à l'article
L 212125 du code Général des collectivités
territoriales le compte-rendu de la séance
du Conseil Municipal

du 28 JUIL. 2021 a été affiché
aux emplacements officiels le 02 JUIL. 2021



LE MAIRE

Compte rendu sommaire du Conseil municipal de Tarbes

Séance du 28 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Etaient présents :

M. Gérard TRÉMÈGE.

M. Pascal CLAVERIE - Mme Andrée DOUBRÈRE - M. Gilles CRASPAY -
Mme Marion MARIN - M. Romain GIRAL - Mme Lola TOULOUZE - M. Roger-
Vincent CALATAYUD - Mme Elisabeth BRUNET - Mme Véronique DUTREY -
M. Bruno LARROUX - Mme Catherine MARALDI - M. Frédéric LAVAL - Mme Anne
CANDEBAT-REQUET - M. Jean-Marc LACABANNE - Mme Laure VERDIER TRÉ-
HARDY, adjoints au Maire.

M. Jean-Paul GERBET - M. David LARRAZABAL - M. Marc ANDRÈS - M. Amaury
TROUSSARD - M. Kévin GIORDAN - M. Laurent TEIXEIRA - M. Thomas DA
COSTA , conseillers municipaux délégués.

Mme Jocelyne LAFOURCADE - Mme Cinthia PEYRET - Mme Anne-Marie
BELTRAN - Mme Nathalie HUMBERT - Mme Laurence ANCIEN - Mme Elisabeth
ARHEIX - M. Alain ROS - Mme Virginie SIANI WEMBOU M. Pierre LAGONELLE -
M. Sélim DAGDAG - Mme Cathy LAÛT - Mme Rébecca CALEY - M. Laurent
ROUGÉ - M. Hervé CHARLES, conseillers municipaux.

Etaient excusés :

M. Philippe LASTERLE
M. Christophe CAVAILLÈS

Avaient donné pouvoir :

Mme Angélique BERNISSANT à Mme Élisabeth BRUNET
M. Jean-Claude PIRON à M. Gérard TRÉMÈGE
Mme Céline BOISSEAU-DESCHOUARTS à M. Pierre LAGONELLE
Mme Myriam MENDEZ à M. Sélim DAGDAG

M. Kévin GIORDAN est désigné en qualité de secrétaire de séance.



Les affaires suivantes ont été examinées :

1 - Adoption du procès-verbal de la séance du 17 mai 2021.

(Adopté à l'unanimité)

2 - Motion contre la fermeture annoncée du bureau de Poste du Pradeau à Tarbes

(Adopté à l'unanimité)

3 - Compte-rendu de décisions prises en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de Marchés passés sur délégation en vertu de l'article L. 2122-22 du même code.

(L'assemblée prend acte)

4 - Désignation des représentants de la commune habilités à signer les actes concernant les droits réels immobiliers et les baux passés en la forme administrative - Délibération modificative.

(Adopté par 37 voix pour et 4 abstentions « C. Laüt – R. Caley – L. Rougé – H. Charles »)

5 - Élection d'un nouvel adjoint au Maire.

(Adopté par 33 votes pour et 8 votes blancs)

6 - Opération collective en milieu urbain / Action Cœur de Ville - Requalification et modernisation des espaces commerciaux et artisanaux du centre ville/Aide à la rénovation des devantures commerciales et à la sortie de vacance commerciale.

(Adopté à l'unanimité)

7 - Exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses de bars et restaurants - Crise sanitaire Covid-19.

(Adopté à l'unanimité)

8 - Opération collective urbaine de requalification et de modernisation des espaces commerciaux du centre ville au titre du FISAC.

(Adopté à l'unanimité)

9 - Taxe de séjour - Modalités tarifaires.

(Adopté à l'unanimité)

10 - Tarbes en décembre 2021 - Modification exceptionnelle de tarifs.

(Adopté à l'unanimité)

11 - Budget principal 2021 - Soutien au monde associatif - Ajustement du tableau des subventions individualisées.

(Adopté par 39 voix pour – M. TRÉMÈGE et M. CRASPAY ne prennent pas part au vote)

12 - Programme de rénovation énergétique de bâtiments communaux - Demande de subvention - Délibération modificative.

(Adopté à l'unanimité)

13 - Approbation du protocole d'accord sur les conditions de fin de la convention de délégation de service public portant établissement et exploitation du réseau câblé de la ville de Tarbes.

(Adopté à l'unanimité)

14 - Désaffectation, déclassement du réseau câblé de la ville de Tarbes.

(Adopté à l'unanimité)

15 - Cession du réseau câblé de la ville de Tarbes.

(Adopté à l'unanimité)

16 - Temps de travail et régime indemnitaire des policiers municipaux.

(Adopté à l'unanimité)

17 - Instauration « du forfait mobilités durables » au profit des agents municipaux.

(Adopté à l'unanimité)

18 - Revalorisation de l'indemnité forfaitaire de déplacement au titre des fonctions essentiellement itinérantes.

(Adopté à l'unanimité)

19 - Renouvellement de la convention de mise à disposition à temps partiel d'un agent municipal de la ville de Tarbes auprès de l'association Les Petits As.

(Adopté à l'unanimité)

20 - Dispositif du service civique - Renouvellement de l'agrément pour la ville de Tarbes.

(Adopté à l'unanimité)

21 - Nouveaux produits dérivés pour la boutique du Haras - Tarification de produits proposés à la vente.

(Adopté à l'unanimité)

22 - Tarifs 2022 applicables à l'Arcouade - Centre Jean Lassalle.

(Adopté à l'unanimité)

23 - Avis du Conseil municipal sur une demande de dérogation au principe de repos dominical.

(Adopté à l'unanimité)

24 - Aides aux sportifs de haut niveau.

(Adopté à l'unanimité)

25 - Avenant n° 1 au bail de location passé par la ville d'un local situé 10 place Daniel Gerbault à Tarbes dans le cadre d'activités sportives et associatives.

(Adopté à l'unanimité)

26 - Constitution d'une servitude de passage d'une ligne électrique souterraine au profit du Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées sur les parcelles AL n°s 142 et 143 situées sur la commune de Tarbes.

(Adopté à l'unanimité)

27 - Suppression de la dénomination « chemin du Chenil » sur une portion de voirie et nouvelle dénomination en « chemin Ballagué ».

(Adopté à l'unanimité)

28 - Acquisition d'emprises non bâties à détacher des parcelles BP n° 440 et 441 situées à Tarbes, quartier Bel Air - Délibération modificative.

(Adopté à l'unanimité)

29 - Tarification complémentaire de la programmation des Nouveautés, théâtre municipal.

(Adopté à l'unanimité)

30 - Programmation du spectacle d'ouverture de saison du théâtre municipal les Nouveautés.

(Adopté à l'unanimité)

31 - Acquisitions musées : Études en plâtre représentant le Maréchal Foch et lots de soldats en plomb.

(Adopté à l'unanimité)

32 - Tricentenaire du 1^{er} RHP : Gratuité exceptionnelle du Musée Massey - Musée International des Hussards.

(Adopté à l'unanimité)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

Tarbes, le 30 juin 2021



LE MAIRE

Gérard TRÉMÈGE